RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1967

Première Circonscription de la Manche

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,

VOUS, qui savez que **l'arrondissement de Saint-Lô est resté,** malgré les promesses faites en 1962 par les candidats de la majorité, **dans un isolement qui l'empêche de prospérer et qui oblige ses jeunes à s'exiler pour trouver un emploi,**

VOUS, qu'indigne le **gaspillage actuel de vos impôts** dans des dépenses improductives, alors que la France est tombée au dernier rang des pays du Marché Commun pour l'augmentation du pouvoir d'achat,

Qu'attendez-vous de votre nouveau député ?

Qu'il soit un homme d'action efficace au service du bien commun

et, pour cela,

1 Qu'il soit un homme de paix : Sécurité d'abord !

qu'il agisse pour que la France, grâce à une action diplomatique inlassable, contribue à la fin de la guerre du Vietnam ;
pour qu'elle reprenne l'initiative prestigieuse qu'elle eut jusqu'en 1958, grâce à Robert Schuman, en faveur d'un Gouvernement démocratique des Etats-Unis d'Europe ;
et pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun (si souhaitable pour la Manche) ;
pour une politique européenne indépendante d'amitié et de coopération avec tous les peuples ;
pour l'interdiction des armes nucléaires et le désarmement contrôlé ;
pour l'exploitation rationnelle et communautaire des ressources mondiales.

2 Qu'il veille à la stabilité de l'État dans la démocratie

par le maintien et le respect de la Constitution actuelle, avec suppression des clauses permettant l'octroi de pouvoirs absolus au Président de la République (article 16),
et création d'une Cour suprême garantissant le respect de la Constitution et des droits individuels ;
dans l'équilibre des pouvoirs, sans crises ni excès d'autorité, grâce à un contrat liant Gouvernement et Parlement.

3 Qu'il agisse avec vigueur au Parlement

pour contrôler et orienter dans un esprit constructif les actes du Gouvernement ;
pour élaborer des lois utiles, réalistes, justes et claires ;
pour faire prendre en considération vos intérêts collectifs grâce à un Plan Régional élaboré en dialogue avec vous et notamment vos élus municipaux et départementaux, vos représentants professionnels et syndicaux, etc., de manière à voter un Plan National équilibré et démocratique.

4 Qu'il intervienne inlassablement auprès des Ministres

pour mettre fin à tous les retards administratifs qui freinent notre progrès ;
pour accélérer l'étude et l'aboutissement des nouveaux projets.

5 Qu'il protège vos libertés

en exigeant une fiscalité plus juste et moins tracassière (exemple : il faut demander le report à 1970 de l'application de la T.V.A. au commerce de détail, et obtenir la simplification des barèmes) ;
il devra défendre et promouvoir :
- la liberté d'entreprise,
- la liberté syndicale,
- la liberté de choix professionnel et familial de **la femme,**
- les droits fondamentaux de la personne **humaine (par exemple, l'amnistie totale des délits commis du fait de la guerre d'Algérie et l'indemnisation convenable des rapatriés),**
- le droit à l'information objective à la **télévision et à la radio, et à la qualité de leurs programmes ;**

contre les abus du pouvoir.

6 Qu'il travaille sans relâche au progrès économique de l'arrondissement

par la création de nombreux emplois qualifiés qui donneront chez nous un avenir à nos jeunes par implantation d'industries modernes, complémentaires les unes des autres dans le Plan Régional ;

qu'il obtienne la suppression des zones de salaire et une décentralisation obligatoire, seules mesures capables de revaloriser la condition des travailleurs de province ; l'égalité des salaires féminins et masculins ;

qu'il fasse équiper la Manche d'une bonne armature routière : prolongement de l'autoroute de Normandie jusqu'à Cherbourg via Saint-Lô et Carentan, autoroute Caen-Rennes via Villedieu, autoroute Cherbourg-Rennes prolongée vers l'Espagne (pour le tourisme anglais) ;

qu'il fasse décider rapidement la construction de nouveaux établissements d'enseignement général et technique (quand donc le lycée technique de Saint-Lô ouvrira-t-il ses portes ?) ;

et de logements sociaux : pourquoi, par exemple, n'a-t-on pu construire à Carentan aucun H.L.M. depuis trois ans, alors que 200 demandes restent en souffrance ? Combien de mal logés à Saint-Lô, à Villedieu ?

en défendant l'exploitation familiale arbitrairement condamnée par un pouvoir technocratique et inhumain, et en travaillant à l'élaboration et à l'application d'une politique de véritable progrès économique et social agricole, notamment par une juste répartition des crédits d'équipement (exemple : pourquoi la loi sur l'élevage, bonne dans son principe, prive-t-elle pratiquement toutes les exploitations petites et moyennes des subventions et des prêts qui leur permettraient de se moderniser et de rentabiliser leur production ?) ;

en luttant pour assurer à toutes les personnes âgées une retraite décente (égale au salaire minimum garanti), et pour relever le pouvoir d'achat des familles.

BREF : *Si vous voulez que le Député de Saint-Lô intéresse enfin Paris aux problèmes de vos communes, grandes ou petites, pour votre avenir, pour l'avenir de vos enfants, dans la paix et la stabilité,*

faites confiance à

Un Européen d'expérience
Un Administrateur efficace
Un Interlocuteur attentif
Un Représentant dévoué



JEAN-MARIE DAILLET

37 ans, marié, père de cinq enfants

Administrateur des Communautés Européennes
(Marché Commun, Euratom, Communauté Charbon-Acier)

candidat du centre démocrate

dont le suppléant est



Auguste HÉROUT

44 ans, marié, père de six enfants

Agriculteur exploitant, artisan-cidrier
Conseiller municipal d'AUVERS
Président de la Maison Familiale d'AUVERS

Vous ne regretterez pas votre bulletin de vote

Imp. de Pont-Hébert - Le Rachinel